

ANNEXE 2 : FICHE D'INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte:

Ne vous déplacer pas vers l'établissement

Si vous vous y trouvez, conformez-vous aux instructions prévues au présent PPMS

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment

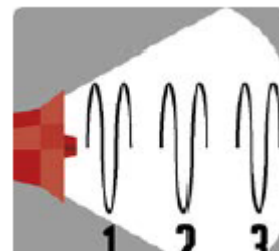
- Écoutez la radio
Et respectez les consignes des autorités

Fréquences sur lesquelles les stations conventionnées sont accessibles :

-France Bleu Breiz-Isel en FM : Finistère 93.0Mhz (Concarneau 96.6 / Pont-Aven 97.0 / Quimper 98.6)

-France Inter en FM : Finistère 95.4 Mhz (Concarneau 87.7 / Pont-Aven 88.2 / Quimper 103.6) France Inter grandes ondes (164 Mhz) si la FM ne passe pas.

FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
... (à compléter)



- N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer

- Un plan particulier de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.

- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)

- twitter Académie de Rennes : @acrennes

